



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal est convoqué en séance publique ordinaire,

MERCREDI 1er AVRIL 2026 À 20H00

Salle du Conseil municipal

Pouvoirs

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 20 mars 2026

Ordre du jour :

- FINANCES - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
- FINANCES - AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT 2025
- FINANCES – VOTE DES TAUX 2026
- FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°1
- ÉLUS – FIXATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS
- INSTITUTIONS – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
- INSTITUTIONS - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS
- INSTITUTIONS – ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE (SDS)
- INSTITUTIONS – COMPOSITION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS
- INSTITUTIONS – RECONDUCTION DU CONSEIL CONSULTATIF DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (CCDL) ET DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES
- SOCIAL - DÉSIGNATION DES MEMBRES ÉLUS DU CCAS
- DEFENSE INCENDIE - CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES DE GRAND LAC À LA COMMUNE DE LA BIOLLE : ASSISTANCE À LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES POINTS D'EAU DE LA DÉCI
- QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Julie NOVELLI

